



SELH (CSQ)

Syndicat de l'enseignement
de Louis-Hémon (CSQ)

ÉDITION DU 7 JUIN 2016

INFORMA

Mot de la présidente



Une année fort occupée qui nous a donné peu de temps pour le repos et le répit s'achève. Une année de mobilisation comme il y en a rarement eue. Nous avons fièrement défendu notre droit à tous de vivre dans une société plus juste et plus équitable, nous avons tenté, du mieux qu'on a pu, de préserver nos acquis mais nos luttes pour l'amélioration du réseau public de l'éducation ne sont pas terminées. Parce que le gouvernement en place abandonne le milieu scolaire en lui imposant des coupes et des compressions sévères. C'est nous, le personnel enseignant, qui continuons en premier lieu de s'impliquer corps et âme pour accompagner les élèves dans leur réussite éducative. Il est donc nécessaire que ce gouvernement nous écoute et nous fournisse le soutien nécessaire à la poursuite de notre rôle essentiel dans nos écoles car encore une fois, il semble n'avoir rien compris aux enjeux et aux réalités du milieu. Nous continuerons de dénoncer cette attitude et les incohérences de ce gouvernement qui n'a aucune crédibilité quand il s'autoproclame gouvernement de l'éducation et que nous apprenons, par le biais d'un journal, que le ministre souhaitait appliquer un plan en cinq temps en éducation sans même nous consulter, nous, les experts en éducation. Beaucoup de nos dénonciations ont porté fruit et nous avons eu la population comme alliée. Et si les choses semblent être en train de changer, lentement mais sûrement, et que l'importance de notre système d'éducation public est soulignée sur toutes les tribunes, il faut croire que nous y sommes pour beaucoup. Maintenant que l'heure des grandes vacances approche, il reste à se souhaiter du repos, du bon temps en famille et entre amis, un changement d'air qui nous fera le plus grand bien et nous permettra de refaire le plein d'énergie. Bonnes vacances!!!

Rachats liés aux congés parentaux

BANQUE DE 90 JOURS



Avant le 1^{er} janvier 2011, tout type d'absence sans salaire peut être comblé par cette banque de 90 jours, mais depuis le 1^{er} janvier 2011, seulement les absences liées à des congés parentaux (maternité, paternité ou adoption) peuvent être comblées. Avant de faire un rachat en lien avec les congés parentaux, les enseignantes et enseignants concernés devraient communiquer avec le syndicat afin d'avoir plus d'explications concernant l'utilisation de la banque de 90 jours.

Assurance collective CSQ

Remboursement selon le type de médicaments

Type de médicaments	Avant le 1 ^{er} janvier 2016	Depuis le 1 ^{er} janvier 2016
Unique Médicament protégé par un brevet, dont il n'existe pas d'alternative pour l'instant.	Remboursement à 80 % du coût du médicament unique.	Remboursement à 80 % du coût du médicament unique.
Innovateur Médicament dont le brevet a pris fin et pour lequel il existe une version générique. On l'appelle aussi produit de référence.	Remboursement à 68 % du coût du médicament innovateur.	Remboursement à 80 % du coût de la version générique équivalente.
Générique Copie d'un médicament innovateur.	Remboursement à 80 % du coût du médicament générique.	Remboursement à 80 % du coût du médicament générique.

Notes :

- Les données présentées dans le tableau ne tiennent pas compte de la franchise applicable dans le régime Maladie 1.
- La loi prévoit que la différence de prix entre l'innovateur et le générique n'entre pas dans le calcul de la contribution maximale annuelle au-delà de laquelle les médicaments sont remboursés à 100 %.



Nouvellement retraité?



Toute personne qui est membre d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) au moment de la prise de sa retraite, peut adhérer à ASSUREQ, le régime d'assurance collective offert par l'AREQ comportant des protections complémentaires en assurances maladie (Santé et Santé plus).

Après avoir confirmé à la commission scolaire le moment de votre prise de retraite, vous recevrez une « Trousse AREQ ». Cette trousse contient les formulaires d'adhésion à l'AREQ (CSQ) et à ASSUREQ (l'assurance collective à l'intention des personnes retraitées de la CSQ) ainsi qu'une brochure détaillant les protections en assurance collective (vie et maladie).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec Mario Simard au SELH ou à aller consulter le site Internet du Régime d'assurance collective à l'adresse suivante : www.areq.qc.net sous l'onglet Services, sélectionnez Assurance collectives (ASSUREQ).

Retraite et AREQ

Afin de souligner le départ à la retraite de ses membres, le SELH (CSQ) a choisi de leur offrir leur première année d'adhésion à une autre organisation syndicale qui les défend, soit l'Association des retraitées et retraités du Québec (AREQ). Si vous faites partie de ces personnes, il suffit de contacter Andrée Ducharme au syndicat et de lui transmettre le montant de votre rente à la CARRA. Le syndicat vous émettra par la suite un chèque.



Nouveaux postes à temps plein et contrats à temps partiel

L'attribution des nouveaux postes (E1) se fera le 22 août 2016 alors que l'octroi des contrats à temps partiel aura lieu le 23 août 2016. La commission scolaire convoquera par courriel les personnes concernées. La liste des contrats sera disponible sur le portail de la commission scolaire quelques jours avant la rencontre.

Assurance voyage

Vous partez en voyage durant la période estivale? Il est important de se rappeler qu'avec votre assurance-maladie SSQ, l'assurance voyage et l'assurance annulation voyage sont incluses. Vous êtes remboursés à 100 % et couverts jusqu'à cinq millions.



Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la SSQ à l'adresse suivante : www.ssq.ca sous la rubrique « Assurance collective » ou communiquez avec l'assistance voyage aux numéros suivants : au Canada et aux États-Unis 1 800 465-2928 et à frais virés au 514 286-8412 ailleurs dans le monde. Ces numéros de téléphone sont indiqués au verso de votre carte d'assurance. Bon voyage!

Vous déménagez cet été?

Veillez aviser madame Andrée Ducharme au bureau du syndicat de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone afin que nous puissions facilement vous rejoindre!



Bonnes vacances!